Commission permanente du Conseil régional : emploi, jeunes, OGM, fret ferroviaire et agro-carburants au coeur des discussions

lundi 24 septembre 2007, par lpe

Ce lundi 24 septembre, les élus du Conseil régional étaient réunis en commission permanente, sous la présidence de Madame Royal pour adopter de nombreuses mesures. Toutes n'ont pas donné lieu à débat.

- la **création d'une plate forme de reconversion sur Niort** pour reclasser les quelques 300 licenciés de la CAMIF et de SANDEFO a été décidée
- l'affectation d'une subvention de 20000 € au **comité de bassin d'emploi Mellois 2000**, sachant que le taux de chômage en Pays Mellois est plus élevé que les moyennes nationale et départementale (12% de demandeurs d'emploi dont 20% inscrits depuis plus d'un an).
- la création du dispositif "**engagement deuxième chance**" pour les jeunes sortis du système éducatif sans qualification. Ce dispositif permet à des jeunes d'intégrer pour un stage une entreprise, pendant une durée de 1 à 3 mois, avec un salaire équivalent à celui d'un apprenti, pris en charge par la Région. A l'issue de cette période, l'entreprise pourra l'embaucher en contrat de professionnalisation avec un soutien de la Région à hauteur de 200 € par mois, puis, à l'issue du contrat, un "bonus" de 500 € si le jeune obtient un diplôme. 1000 jeunes seront concernés. Ci-contre Madame

Fayaud (Conseillère régionale PC Charente) qui est intervenue considérant que "*ces aides aux entreprises ne sont pas un bon procédé, le tutorat des jeunes n'étant pas toujours au rendez-vous*".
- Madame Royal a présenté le plan de réforme de la **formation professionnelle** dans la région. Afin de mieux articuler l'offre des entreprises et les profils des demandeurs d'emploi et des salariés, il est prévu de mettre l'accent sur le financement des parcours individuels de formation,

- la Région va acquérir **23 rames de TER** auprès du fabricant Canadien Bombardier (Alstom n'ayant pas répondu à l'appel d'offres, faute de chaîne de fabrication pour ces équipements),
- toujours dans le domaine du transport, une subvention de 10 millions d'euros va être versée à la SNCF pour la **construction d'un centre de maintenance des TER à Saintes**. Cet investissement de la Région sera réduit de moitié grâce à l'apport du département de Charente-Maritime et de la ville de Saintes.
- la question du **fret ferroviaire SNCF** a été évoquée, le débat a été riche entre ceux qui considèrent que les entreprises ne seront pas gênées par ce service qui disparaît car elles sont de moins en moins demandeuses, et ceux qui pensent que cette suppression va générer encore plus de poids lourds sur les routes, et désorganiser l'acheminement des marchandises portuaires notamment,
- la production **d'agro-carburant** dans la région a soulevé de nombreuses réactions quant aux capacités agricoles du territoire à fournir la matière première nécessaire à la production de cette énergie…

Toutes les décisions et projets, cliquez ici